

## Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions

Prévues par l'article L.233-8 II du Code de Commerce  
et l'article 223 -16 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

Au 29 juin 2010, date à laquelle s'est tenue l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société FREY, les informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues aux articles L.233-8, II du code de commerce et 223-16 du règlement général de l'AMF étaient les suivantes :

Date	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote
29/06/10	6.120.000	Théoriques (1) : 6.352.485 Exerçables (2) : 6.346.148

- (1) Le calcul des franchissements de seuils légaux et statutaires est effectué sur la base du nombre de droits de vote théoriques.
- (2) Le quorum des assemblées générales est déterminé sur la base du nombre de droits de vote exerçables. En l'espèce, le nombre de droits de vote exerçables annoncé par FREY tient compte des 6 337 actions auto-détenues à la date du 23 juin 2010.

\* \* \*

### A propos de la foncière FREY

Avec plus de 25 ans d'expérience dans l'immobilier commercial, FREY est un acteur majeur des retail parks de nouvelle génération. Son concept de retail park environnemental, Greencenter®, répond aux enjeux de la consommation de demain, plus respectueuse de l'écologie comme des nouvelles pratiques des consommateurs. FREY combine son activité historique de promoteur et celle d'une foncière de développement tournée vers la croissance.

La foncière est cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris - ISIN : FR0010588079 - Mnemo : FREY



Relations investisseurs  
Emmanuel La Fonta - Directeur administratif et financier

Citigate  
Dewe Rogerson

Agnès Villeret - Relations analystes  
agnes.villeret@citigate.fr - Tel : 01 53 32 78 95

Plus d'informations sur le site internet : [www.frey.fr](http://www.frey.fr)